

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:	BRUNI K
1. 1. 1. Contient:	• chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique
1. 1. 2. N° CE:	Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:	Brunisseur de métaux ferreux
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:	ARC-en-CIEL / PEINTURES DU LUBERON 72 rue Grenache ZAC du Tourail 84660 - COUSTELLET MAUBEC France Tél: 04 90 76 71 45 Fax : 04 90 76 81 95 Courriel: contact@arcencl-peintures.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence:	FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00 Numéro d'appel d'urgence (ORFILA) : +33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:	* Corr. cut. 1B / SGH05 - H314 *
	* STOT rép. 2 / SGH08 - H373 *
	* Tox. aq. chron. 2 / SGH09 - H411 *

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Danger

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement:

2. 2. 2. Mention de danger:	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
2. 2. 3. Prévention:	P260 Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. P264 Se laver la peau à l'eau soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
2. 2. 4. Intervention:	P301 EN CAS D'INGESTION: P330 Rincer la bouche. P331 NE PAS faire vomir. P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P304 EN CAS D'INHALATION: P340 Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P310a Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin. P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.). P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P314 Consulter un médecin en cas de malaise. P391 Recueillir le produit répandu.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

2. 2. 5. Stockage:	P405 Garder sous clef.
2. 2. 6. Elimination:	P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international
2. 3. Dangers principaux:	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée
2. 4. Autres dangers:	aucun

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange:	Solution d'oxyde en milieu acide
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:	<ul style="list-style-type: none">• Sulfate de cuivre pentahydraté<ul style="list-style-type: none">- N° CAS: 7758-99-8- Conc. (% pds) : 1 < C <= 10- SGH :<ul style="list-style-type: none">* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410• Dioxyde de Selenium<ul style="list-style-type: none">- N° CAS: 7446-08-4- Conc. (% pds) : 1 < C <= 10- SGH :<ul style="list-style-type: none">* SGH06 - Tête de mort sur deux tibias - Danger - Tox. aiguë 2 - H301 - Tox. aiguë 3 - H331* SGH08 - Danger pour la santé - Attention - STOT rép. 2 - H373* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410• acide sulfurique<ul style="list-style-type: none">- N° Id: 016-020-00-8 - N° CE: 231-639-5 - N° CAS: 7664-93-9- Numéro d'enregistrement REACH : 02-2119458838-20- Conc. (% pds) : 1 < C <= 10- SGH :<ul style="list-style-type: none">* SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1A - H314<ul style="list-style-type: none">- (Skin Corr. 1A; H314: C >= 15% - Skin Irrit. 2; H315: 5% <= C < 15% Eye Irrit. 2; H319: 5% <= C < 15%)- Divers : VME mg/m³ = 0,05• chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique<ul style="list-style-type: none">- N° Id: 017-002-01-X - N° CE: 231-595-7- Conc. (% pds) : 0 < C <= 1- SGH :<ul style="list-style-type: none">* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - H335* SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1B - H314<ul style="list-style-type: none">- (Skin Corr. 1B; H314: C >= 25% - Skin Irrit. 2; H315: 10% <= C < 25% - Eye Irrit. 2; H319: 10% <= C < 25% - STOT SE 3; H335: C >= 10)- Divers : VME ppm = 5 - VME mg/m³ = 8 - VLE ppm = 10 - VLE mg/m³ = 15

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:	
4. 1. 1. Conseils généraux:	Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation:	Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

Donner de l'oxygène ou faire la respiration artificielle si nécessaire.	
4. 1. 3. Contact avec la peau:	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Prendre garde au produit pouvant subsister entre la peau et les vêtements, la montre, les chaussures... Bien rincer abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.
4. 1. 4. Contact avec les yeux:	Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
4. 1. 5. Ingestion:	Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau, administrer du charbon médical activé et consulter un médecin. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette. En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:	
4. 2. 1. Inhalation:	Peut-être nocif par inhalation
4. 2. 2. Contact avec la peau:	irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
4. 2. 3. Contact avec les yeux:	irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
4. 2. 4. Ingestion:	brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures, douleur abdominale, vomissement de sang, graves lésions des tissus fragiles et un risque de perforation. Peut être nocif en cas d'ingestion.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), sable, eau pulvérisée.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	Ne pas respirer les fumées. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
5. 3. Conseils aux pompiers:	Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Evacuer le personnel vers un endroit sûr. Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Eviter d'inhaler les vapeurs. Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Endiguer et contenir le produit renversé. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Neutraliser au lait de chaux ou au carbonate de soude et rincer abondamment à l'eau. Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées. Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Rincer abondamment à l'eau les surfaces contaminées.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Les manipulations ne s'effectuent que par du personnel qualifié et autorisé.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit.
Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.
Se laver les mains après chaque utilisation.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
Manipuler dans des zones bien ventilées.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
bases fortes, agents oxydants

7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

- Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés:

Eviter les emballages métalliques non protégés.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Utilisation(s) particulière(s)

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • acide sulfurique : VME mg/m³ = 0,05 • chlorure d'hydrogène ; acide chlorhydrique : VME ppm = 5 - VME mg/m³ = 8 - VLE ppm = 10 - VLE mg/m³ = 15

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Protéger contre les éclaboussures en versant.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

8. 2. 2. Protection des mains:

gants en Néoprène ou en caoutchouc naturel.

8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

8. 2. 4. Protection des yeux:

Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.

8. 2. 5. Protection individuelle:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

8.3. Mesure(s) d'hygiène: Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9.1.1. Aspect: liquide
9.1.2. Couleur: bleu
9.1.3. Odeur: caractéristique
9.1.4. PH: 1
9.1.5. Point d'éclair: Non applicable.
9.1.6. Limites d'explosivité: Non applicable.
9.1.7. Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.
9.1.8. Densité relative (eau = 1): 1.05
9.1.9. Masse volumique apparente: 1050 g/l
9.2. Autres informations:
9.2.1. Hydrosolubilité: complètement soluble
9.2.2. Liposolubilité: non concerné
9.2.3. Solubilité aux solvants: soluble dans certains solvants spécifiques

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité: Stable en conditions normales.
10.2. Stabilité chimique: Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses: avec les bases forts et oxydants forts, possibilités de réaction avec dégagement gazeux
10.4. Conditions à éviter: le gel
10.5. Matières incompatibles: bases fortes, agents oxydants
10.6. Produits de décomposition dangereux: Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
11.2. Toxicité aiguë:
11.2.1. Inhalation: Peut être nocif par inhalation
Pour le dioxyde de selenium (cas n° 7446-08-4) :
0.5 < CL50 < 1 mg/l
11.2.2. Contact avec la peau: irritation sévère de la peau, brûlure, rougeur, dermatite, nécrose des tissus.
La classification corrosive est fondée sur une valeur extrême de pH.
11.2.3. Contact avec les yeux: irritation sévère des yeux, corrosion aiguë des yeux, cécité.
11.2.4. Ingestion: Peut être nocif par ingestion
Pour le dioxyde de selenium (cas n° 7446-08-4) :
DL50/rat = 68.1 mg/kg

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES	
12. 1. Toxicité:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Le produit ne peut pas se répandre dans les égouts ou eaux superficielles.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Aucune donnée n'est disponible.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Aucune donnée n'est disponible.
12. 4. Mobilité dans le sol:	soluble dans l'eau
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Aucune donnée n'est disponible.
12. 6. Autres effets néfastes:	L'évaluation des dangers ci-dessus est basé sur la connaissance de la toxicité des différents composants du produit.
13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION	
13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Doit être neutralisé avant l'évacuation. Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
13. 2. Emballages contaminés:	Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	
14. 1. Information(s) générale(s):	Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU:	3264
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	8
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 3. 3. Etiquettes ADR/RID:	8
14. 3. 4. Code danger:	80
14. 3. 5. Code de classification et dispositions spéciales:	C1 274
14. 3. 6. Instructions d'emballage:	P001 IBC02
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	8
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 4. 3. Polluant marin:	.
14. 4. 4. N° FS:	F-A, S-B
14. 4. 5. Etiquette(s) IMDG:	8
14. 4. 6. Instructions d'emballage:	P001
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	8

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

BRUNI K

Version:10.0.0.421

Date de révision:13/06/2016

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

14. 5. 2. Groupe d'emballage:	II
14. 5. 3. Etiquettes ICAO/IATA:	8
14. 5. 4. Avis ou remarques importantes:	Aéronef passager et cargo
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Porter les EPI mentionnés au chapitre 8
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	non concerné
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	
15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement européen EC/790/2009 pour le mélange
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	pas d'évaluation effectuée à ce jour
16. AUTRES INFORMATIONS	
16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. pour les substances : RE EC/1907/2006-1272/2008 pour les mélanges : RE EC/790/2009 pour la rédaction de la FDS : RE EC/453/2010
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H301 Toxique en cas d'ingestion. H331 Toxique par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>. H335 Peut irriter les voies respiratoires.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. Historique:	
16. 5. 1. Date de la première édition:	13/06/2016
16. 5. 2. Version:	10.0.0.421
16. 6. Réalisé par:	La Celtique Industrielle